



INTERCO

SYNDICAT CFDT DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SMJ-CFDT)

Rencontre avec le Secrétaire général de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur

Le 1^{er} avril le syndicat du ministère de la Justice, le SMJ-CFDT, né de la fusion du SPAC-LH et du syndicat CFDT-IDF, a rencontré le secrétaire général de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.

Étaient présents pour l'administration, monsieur Boudy, mesdames Santoni, Bret-Vitoz et Kéromès et pour la délégation CFDT, Guillaume Grassaud, le secrétaire général du SMJ-CFDT, Jean-Jacques Vêtu, le secrétaire général adjoint et Catherine Nabawi de la GCLH.

Nous avons évoqué la crise sanitaire, notamment dans les maisons d'éducation, celle de Saint-Denis étant la plus touchée par les cas de Covid-19. L'administration a bien conscience que la situation actuelle est contraignante pour les agents. Tout est mis en œuvre pour juguler la pandémie. Les élèves testées positives sont aussitôt renvoyées chez leurs parents ainsi que tous les cas contact. Côté personnels, une vague de vaccination est à l'étude. L'administration est en négociation avec un laboratoire pour administrer le vaccin aux agents de la GCLH et des deux MELH dès que possible. Bien évidemment cette opération se fera avec leur accord.

Nous avons fait part de nos inquiétudes quant à la gestion des personnels dans les deux maisons d'éducation, aux Loges plus particulièrement et dénoncé un manque de respect des agents de la part de la hiérarchie intermédiaire, voire du harcèlement. Nous ne sommes plus au 19^{ème} siècle, époque à laquelle les agents étaient taillables et corvéables à merci. La dignité des agents doit être respectée. L'administration a conscience qu'il n'est pas toujours facile pour un agent de catégorie B ou C d'être un bon manager et avec la pandémie les pressions se sont faites plus fortes. Des formations vont être mises en place. Nous avons également demandé à l'administration de rappeler les règles en ce qui concerne le compte rendu d'évaluation professionnelle. Tous les agents doivent avoir leur entretien d'évaluation dans le respect de ces règles et nous saurons le rappeler aux responsables des deux maisons, comme cela a été le cas récemment.

Concernant les agents contractuels l'administration n'est pas opposée à des contrats à durée indéterminée quand cela est possible, mais rappelle que ces postes ont vocation à être pourvus par des fonctionnaires. Néanmoins deux agents ont obtenu un CDI en 2020.

Le télétravail a également été évoqué notamment pour les agents de la Grande Chancellerie, les deux maisons étant moins concernées. La pandémie a permis d'y avoir recours. Les chefs de services encouragent certains agents au télétravail malgré leur réticence compte tenu de l'isolement qu'il génère. De plus certaines tâches ne s'y prêtent pas forcément. Une réflexion sur ce sujet s'engagera.

Vos représentants :

Catherine Nabawi,

Guillaume Grassaud,

Jean-Jacques Vêtu.